

<https://www.snetap-fsu.fr/2023-Avancement-de-grade-des-Enseignant-es-Chercheur-euses.html>



2023 - Avancement de grade des Enseignant.es-Chercheur.euse s

- Métiers - Enseignant.e du Sup - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -
Date de mise en ligne : jeudi 29 décembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Cette note de service vise :

- . à rappeler les conditions pour bénéficier d'une promotion de classe pour les enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur publics relevant du ministre de l'agriculture ;
- . à organiser les modalités de transmission et d'instruction des dossiers de candidature à la promotion de classe des enseignants-chercheurs, au titre de l'année 2023.

Conditions de promouvabilité pour :

- l'accès à la Hors-Classe de Maître et Maîtresse de conférences ;
- l'accès à l'échelon exceptionnel de Maître et Maîtresse de conférences Hors-Classe ;
- l'accès à la première classe de Professeur de l'enseignement supérieur ;
- l'accès au premier échelon de la classe exceptionnelle de Professeur de l'enseignement supérieur ;
- l'accès au deuxième échelon de la classe exceptionnelle de Professeur de l'enseignement supérieur ;

Calendrier :

- envoi de la fiche de candidature au plus tard le **vendredi 6 janvier 2023** ;
- envoi du rapport d'activité au plus tard le **vendredi 10 mars 2023**.

Téléchargez la [Note de service SG/SRH/SDCAR/2022-916](#)

Post-scriptum :

Retrouvez la Note de service [2023 - Rapport d'activité des Enseignant.es-Chercheur.euses](#)